

# COUPE du PRÉSIDENT

## ANNEXE

### Cas où le nombre d'équipes participantes est inférieur à 5

(dames arcs classiques - toutes catégories arcs à poulies)

(m.à.j. février 2013)

Le règlement est le suivant:

La Coupe du Président féminine (ou la Coupe du Président arcs à poulies) se dispute sous la forme d'un tournoi de tir beursault par équipes de trois tireurs (toutes catégories à 50 mètres – minimum deux tireurs par équipe).

Chaque compagnie de la Ronde ne peut présenter qu'une seule équipe.

Un même tireur (dame ou arc à poulies) ne peut participer à la Coupe du Président dans deux catégories la même année.

#### • Phase éliminatoire

Chaque équipe inscrite rencontre toutes les autres. Le calendrier des rencontres est établi par le Bureau de la Ronde.

Chaque rencontre est disputée dans un Jeu d'Arc, en deux manches.

Pour chaque rencontre, la compagnie la première citée (désignation par tirage au sort) reçoit l'autre. La compagnie qui reçoit doit prendre contact avec l'autre, faute de quoi elle peut être déclarée forfait. Si elle ne dispose pas d'un Jeu d'Arc, elle peut se rendre chez l'adversaire ou demander un Jeu neutre.

L'équipe qui tirera la première au cours de la première manche est désignée à la suite d'un tirage au sort, puis il y a changement au départ de la deuxième manche.

Aucun tireur ne peut être remplacé au cours d'une rencontre, sauf blessure ou bris d'arc.

Les équipes ont droit à deux haltes d'essai.

Les tireurs d'une équipe tirent tour à tour une flèche, puis les tireurs de l'autre équipe.

A chaque volée, l'équipe ayant la flèche la plus près du centre marque un point, ou deux points si elle a les deux meilleures flèches.

Une flèche en dehors de "l'honneur" ne peut donner de point.

Les flèches sont départagées selon la distance du centre de la cible au bord du tube.

En cas de litige entre deux flèches, le coup est déclaré nul.

Chacune des deux manches est remportée par l'équipe atteignant la première 10 points.

La Compagnie qui reçoit doit communiquer le score de la rencontre au Président.

Le classement de la phase éliminatoire est établi sur l'ensemble des rencontres suivant le nombre de manches gagnées, puis en cas d'égalité suivant le nombre total de points marqués.

#### • Finale

Les deux premières équipes de la phase éliminatoire tirent la finale.

Si l'une de ces deux équipes annonce à l'avance qu'elle ne peut disputer la finale (déclare forfait), l'équipe classée 3<sup>ème</sup> est rachetée et qualifiée pour la finale.

La finale est disputée aux mêmes lieu et date que la finale de la Coupe du Président toutes catégories classiques, et suivant le même règlement (deux manches en 10 ; belle en 12).

La Coupe est remise en jeu tous les ans, et le nom du vainqueur est gravé chaque année.

Une Coupe souvenir est attribuée à chacune des deux équipes finalistes.